

PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL

TRAVAIL, CLINIQUE DU TRAVAIL ET PSYCHOLOGIE

LG04103A - LICENCE GENERALE SHS

HORS TEMPS TRAVAIL

EN ALTERNANCE

CPF

VAE

EPN 13 - Travail, Orientation, Formation, Social

180 crédits ECTS
LicenceLicence Sciences humaines et sociales
mention sciences sociales Parcours
Travail, clinique du travail et psychologieMention officielle :
Arrêté du 08/07/2021 - accréditation jusque
fin 2024-2025Niveau d'entrée requis :
niveau 4 (accès L1) / 5 (accès L3)

Niveau de sortie : niveau 6

Modalités d'accès :
• Formation continue HTT
• Contrat de professionnalisation
• Contrat d'apprentissage
• VAE / VAPP / VESNSF : Sciences sociales (y.c. démographie,
anthropologie) (123)Métiers (ROME) :
K1201 - Action sociale, M1502 -
Développement des ressources humaines,
M1401 - Conduite d'enquêtes, K1601
- Gestion de l'information et de la
documentation, K1802 - Développement
localFrance Compétences : **RNCP24465**

Certifinfo : 92873

CPF : **239554**

Débouchés :

- poursuite des études vers un master (hors psychologie). Attention, cette licence n'est pas reconnue pour l'obtention du titre de Psychologue (voir ci-contre)

- insertion par voie de concours (secteurs de la santé, socio-éducatif, formation et éducation, justice ...)

- plus globalement, les connaissances et les compétences acquises peuvent être réinvesties dans les domaines de la communication, du conseil, de la gestion des ressources humaines, de l'humanitaire.

La licence est intégrée au schéma européen LMD (accords de Bologne).

Références :

	2021	2020	2019
taux réussite	79%	63%	77%
taux abandon	6%	8%	13%

base : effectifs résidents Réunion

PRESENTATION

Les mutations que connaît le monde du travail depuis plusieurs décennies ont non seulement modifié notre façon de travailler, mais également notre rapport au travail. Les conditions de travail ont ainsi été fortement remodelées. Les professionnels intervenant auprès de publics variés doivent s'adapter à ces transformations en apportant des éléments de réflexion et des méthodologies adaptées aux différents contextes. Leur axe de réflexion se concentre sur l'analyse de l'activité, ce qui implique de comprendre les stratégies mises au point par les travailleurs pour protéger leur propre santé.

Les psychologues du travail, ou cliniciens du travail, interviennent dans les domaines de l'orientation, de l'insertion professionnelle (bilans, suivis, conseils individualisés), la formation, les ressources humaines, etc. Ils interviennent aussi dans des fonctions de recrutement et participent à la gestion des carrières des personnes et à leur promotion.

OBJECTIFS

Cette licence est un parcours à dominante psychologie mais ne donne pas accès aux masters en psychologie. Elle ne peut être non plus reconnue pour l'obtention du titre de Psychologue. Pour celui-ci il faut être titulaire (décret du 22/03/1990) :

- soit d'une licence mention psychologie ET d'un master mention psychologie
 - soit du titre professionnel niveau 7 inscrit au RNCP de Psychologue du travail du Cnam (accessible à partir de Bac +2).
- Les objectifs pédagogiques de cette *licence générale SHS parcours Travail, clinique du travail et psychologie* sont définis au regard du titre professionnel de niveau 7 de Psychologue du travail du Cnam. Ils sont de trois ordres :
- Garantir une formation en psychologie générale à partir de trois ancrages sous-disciplinaires : la psychologie sociale et des organisations, la psychologie clinique, la psychologie du développement cognitif.
 - Assurer la formation théorique spécialisée en psychologie du travail.
 - Initiation R.H., ergonomie, sociologie du travail et de l'emploi.

PUBLICS ET CONDITIONS D'ACCES

Publics

Salariés en activité, en projet de transition professionnelle, en reconversion professionnelle, chefs d'entreprise et indépendants, demandeurs d'emploi, jeunes en contrats d'alternance.

Pour les spécificités liées au contrat d'apprentissage, merci de contacter directement le service Entreprises du Cnam Réunion.

Conditions d'accès

- Accès en L1 : être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme reconnu équivalent (ex : DAEU),
- Accès en L3 : les titulaires d'un diplôme conférant 120 ECTS acquis dans un cursus de licence SHS, ou d'un titre professionnel enregistré au niveau 5 peuvent accéder directement en L3. L'accès en L3 suppose des prérequis (cf. programme p2).
- Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), Validation des Acquis Personnels et Professionnels (VAPP), Validation des Etudes Supérieures (VES).

CALENDRIER PREVISIONNEL

	semestre 1	semestre 2
Ouverture des préinscriptions en ligne le 1er juin 2022		
Inscriptions jusqu'au	31/10/22	31/03/23
Début des cours	05/09/22	06/03/23
Fin des cours	10/02/23	21/07/23
Semaine de révisions	semaine du 13/02/23	semaine du 24/07/23
Examens 1ère session	semaine du 20/02/23	semaine du 31/07/23
Examens 2nde session	quinzaine du 21/08/23 au 02/09/23	
Interruption des cours du 19/12/2022 au 06/01/2023 inclus - reprise le 09/01/2023		

DUREE, LIEU ET HORAIRES

- Durée minimale : 3 ans (L1, L2, L3) ou 1 an (L3)
- Durée maximale : non spécifié (sauf règles de la compensation spécifiques aux licences - cf. page 3)
- Lieu de formation : centre régional du Cnam (LE PORT) et formation à distance depuis l'ENF
- Horaires : du lundi au vendredi de 17h à 21h selon programmation des enseignements en présentiel

RENSEIGNEMENTS

Centre régional du Port
18 rue Claude Chappe ZAC 2000
info@cnam.re
Tél. 0262 42 28 37

du lundi au jeudi de 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le
vendredi de 8h15 à 12h15

pour en savoir plus,
consultez notre guide : www.cnam.re



PROGRAMME

ANNEE 1 (L1)

	periode	enseignements	examens	
CCE001			4 ECTS	
Outils et démarche de la communication écrite et orale	S1		1	
CFA006			6 ECTS	
Bases et outils de gestion de l'entreprise	S1		1	
DRA001			4 ECTS	
Présentation générale du droit	S1		1	
DSY005			6 ECTS	
Organisation du travail et des activités	S2		1	
PST003			6 ECTS	
Introduction à la psychologie sociale et des organisations	S2		1	P
DNF001			4 ECTS	
Ouverture au monde du numérique	S2		1	
ACL103			4 ECTS	
L'Europe des territoires	S2		1	
UEV124			4 ECTS	
Urbanisme et population	S2		1	
EAR002			6 ECTS	
Economie Générale : macroéconomie	-		1	a
AST001			6 ECTS	
Introduction à la sociologie	-		1	a
UAFA0F 			10 ECTS	
Expérience professionnelle L1				

ANNEE 2 (L2)

ANG100			6 ECTS	
Anglais général	An.		1	b
DRS003			4 ECTS	
Droit social : bases - aspects individuels et collectifs	S1		1	
FPG001			4 ECTS	
Initiation au management et gestion des ressources humaines	S2		1	
TET010			6 ECTS	
Initiation aux questions du travail et de l'emploi	S2		1	
DSY103			6 ECTS	
Théories et formes des organisations	S2		1	
AST002			6 ECTS	
Champs de la sociologie	-		1	a
FAD101			4 ECTS	
La formation des adultes : histoire, enjeux et acteurs	-		1	a
HSE101			6 ECTS	
Approches institutionnelles, législatives et réglementaires de la sécurité et santé au travail	-		1	a
PST002			6 ECTS	
Introduction à la psychologie clinique	-		1	P a
UAFA02 			12 ECTS	
Expérience professionnelle L2				

ANNEE 3 (L3)

ANG320			6 ECTS	
Anglais professionnel (niveau licence)	An.		1	b
PST106			6 ECTS	
Clinique de l'activité et psychologie du travail	An.		1	
CCE105			4 ECTS	
Pratiques écrites et orales de la communication professionnelle	S1+2		1	c
PST001			4 ECTS	
Statistique descriptive et statistique inférentielle appliquées au travail	S1		1	
PST004			6 ECTS	
Introduction à la psychologie cognitive	S1		1	
PST123			6 ECTS	
Le psychologue, le travail et l'emploi	S1		1	
PST108			6 ECTS	
Psychologie du langage et clinique du dialogue	S2		1	
PST120			6 ECTS	
Psychodynamique et psychopathologie du travail	S2		1	
PST124			6 ECTS	
Transformations digitales des activités et clinique des usages	S2		1	
UAPS06 			10 ECTS	
Expérience professionnelle L3		rapport		d

a. L'apprenant est inscrit sur un autre centre Cnam organisateur de l'unité d'enseignement. La planification de celle-ci est communiquée par le centre distant.

c. L'unité CCE105 est dispensée au choix au semestre 1 ou semestre 2 (dans la limite d'un effectif maximum).

P - prérequis d'accès en L3 : PST002 et PST003 obligatoires.

ANGLAIS

b. L'obtention du diplôme est soumise à la validation de l'unité d'anglais professionnel. L'élève doit justifier d'au moins 75% de présence aux cours, en plus de la réussite aux examens prévus dans le cadre de cette unité.

Pour obtenir la délivrance de la licence, il est indispensable d'apporter la preuve du passage d'une certification en langue anglaise datant de moins de 2 ans sans l'obligation d'un niveau minimum. Le Cnam de la Réunion est centre d'examen et propose à ses apprenants de passer le *Linguaskill*, test d'anglais produit par l'Université de Cambridge et qui répond aux niveaux du CECRL.

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

d. Au moment de la demande de diplôme, il faudra justifier d'une expérience professionnelle de 3 ans à temps plein dont un an dans la spécialité, de nature et de niveau suffisant. A défaut un stage de 6 mois sera exigé. (cf. conditions de délivrance p.3) En cas de doute sur votre expérience professionnelle, un examen anticipé pourra être demandé à la fin du 1er semestre de L3 après avoir validé au moins 3 UE.

LEGENDE

ECTS : système européen de transfert et d'accumulation de crédits garantissant la reconnaissance académique des études effectuées à l'étranger.

 Parcours bloqué. Les unités d'enseignement ne peuvent pas être choisies à la carte.

 Possibilité d'équivalence d'unité d'enseignement.

S1 : semestre 1 / **S2** : semestre 2 / **S1+2** : semestre 1 et 2 / **An.** : unité annuelle

 présentiel en soirée  présentiel en journée  100% à distance

cours : modalité hybride organisée en face-à-face pédagogique + webconférences

travaux pratiques (TP) : modalité organisée en face-à-face pédagogique uniquement

formation à distance (FOAD) : modalité organisée entièrement à distance (sauf examens)

 examen terminal sur table  production à rendre  évaluation orale

 coefficient de pondération (compensation possible pour les licences)

INTERVENANTS

J. VIRACAOUDIN, Directeur des études, Référent rapports et mémoires
Formateur-Docteur en Sciences de l'Education
B. MANSARD, Psychologue du travail, Responsable pédagogique filière Psychologie du travail
F. HERMET, Maître de Conférences en Sciences-Economiques
T. BRUGNON, Professeur certifié en économie et gestion
C. HILLAIRET, Directeur Territorial et Formateur
MG MAKSENE, Formatrice Coach Consultante
A. COME, Formatrice anglophone (25 ans d'expérience, agrément Cambridge)
C. ROSEWARNE, Gérante et formatrice en anglais
G. CHEVRANT-BRETON, Formateur en comptabilité et gestion
S. FARNOCCHIA, Docteur en Droit privé, Maître de conférences et Formateur
G. LEBON, Ingénieur en Informatique
E. SOUFFRIN, Docteur en Anthropologie, Chef d'entreprise
J. VERNET, Conseiller Technique et formateur
J. SAUTEUR, Psychologue du travail, Consultant et formateur
I. STOJCIC, Médecin du Travail

Pour les unités d'enseignement dispensées en FOAD (100% distanciel), il s'agira d'intervenants spécialisés qui seront rattachés au centre organisateur de l'enseignement sur lequel sera inscrit-e l'élève.

DEROULEMENT DE LA FORMATION

Organisation

Les enseignements se déroulent en soirée du lundi au vendredi sous la forme de cours magistraux ou de travaux pratiques (TP) selon les unités. Des regroupements en face-à-face pédagogique ainsi que des webconférences sont animés par les formateurs pour chacune des unités d'enseignement (UE).

Le nombre de regroupements en salle et de webconférences dépend de la modalité (cours ou TP) et du nombre de crédits ECTS alloué à l'unité (voir tableau des fréquences de cours ci-dessous).

En complément des séances en présentiel, l'élève a accès à un **environnement numérique de formation (ENF)** sous la forme d'une plateforme Internet à partir de laquelle il pourra télécharger un grand nombre de ressources pédagogiques et ainsi travailler en réelle autonomie.

Certaines UE ont une modalité dite FOAD, i.e l'enseignement est suivi en 100% distanciel via la plateforme Internet depuis un autre centre du réseau Cnam.

Pour les élèves en contrat d'apprentissage, une journée de 7h hebdomadaire (pendant 18 à 20 fois par année universitaire) en présentiel au centre régional est prévue, en complémentarité des cours dispensés en soirée.

Fréquence des cours				
	UE semestrielle			UE annuelle
	3 ECTS	4 ECTS	6 ECTS	8 ECTS
TP	6 regroup.	7 regroup.	8 regroup.	14 regroup.
Cours	4 regroup. + 4 webconf.	4 regroup. + 5 webconf.	5 regroup. + 5 webconf.	8 regroup. + 7 webconf.
Anglais	30 séances annuelles de 2 heures			
FOAD	100% distanciel via la plateforme de télé-enseignement du Cnam			
Alternance : 1 journée de 7h / semaine en centre de formation				
>> durée d'un regroupement et d'une webconférence : 2H <<				

Moyens et méthodes pédagogiques

L'accès à l'ENF permet à l'élève de jouir d'un espace numérique de travail entièrement personnalisé et sécurisé et d'avoir accès à une grande quantité de ressources pédagogiques : supports de cours, exercices et corrigés, accès à une banque de données documentaires, Mooc, outils et logiciels de travail collaboratif, interfaces de webconférences, outils de communication et d'échange (chat, forum, messagerie), version complète de la suite Office 365 ...

Chaque regroupement et webconférence est enregistré et mis en ligne à disposition de l'élève sur son ENF en mode asynchrone pour qu'il ne puisse manquer aucun cours (sauf certains enseignements à la discrétion du formateur responsable).

L'élève a également accès à un espace personnel à partir duquel il peut consulter son planning, ses résultats d'examen et son dossier administratif.

Un fond documentaire constitué d'ouvrages physiques est à disposition des élèves en libre consultation sur place avec possibilité d'emprunt.

Evaluations et suivi de la formation

Les examens sont programmés à la fin de chaque semestre. Les enseignements font l'objet de modalités d'évaluation spécifiques. Chaque inscription donne droit de se présenter à deux sessions d'examens par UE (hors unités d'activité). Les candidats ne sont admis à composer que pour les enseignements auxquels ils sont inscrits. Pour valider une UE, il faut obtenir une note de 10/20 minimum. Une attestation de suivi de formation pourra ainsi être délivrée sur demande. Les résultats sont communiqués une quinzaine de jours environ après les épreuves et sont consultables en ligne sur l'espace personnel de l'élève ou directement au centre régional du Port. Aucun résultat est communiqué par téléphone ou par courriel.

Une attestation de succès aux examens est délivrée en fin de semestre ainsi qu'une attestation de suivi de formation en fin de parcours.

Des enquêtes de satisfaction des enseignements et d'insertion à 6 mois sont menées auprès de nos élèves.

BLOCS DE COMPETENCES

En conformité avec la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, le Cnam a découpé son offre de formations diplômante en blocs de compétences, qui constituent une partie identifiée de la certification.

Le principe même de ces blocs de compétences est qu'ils peuvent être validés séparément de la certification dont ils font partie. La validation des unités qui composent un bloc donne lieu à la délivrance d'une attestation de réussite.

Les formations découpées en blocs de compétences sont éligibles au financement CPF (Compte Personnel de Formation).

Pour connaître le contenu détaillé de chaque bloc de compétence ci-dessous et de ses modalités d'évaluation, veuillez-vous rapprocher de notre service accueil.

Licence SHS parcours Travail, clinique du travail et psychologie

bloc 1	Identification d'un questionnaire au sein d'un champ disciplinaire
bloc 2	Analyse d'un questionnaire en mobilisant des concepts disciplinaires
bloc 3	Mise en oeuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire
bloc 4	Usages digitaux et numériques
bloc 5	Exploitation de données à des fins d'analyse
bloc 6	Expression et communication écrites et orales
bloc 7	Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel
bloc 8	Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

DELIVRANCE DE LA CERTIFICATION

Pour la délivrance du diplôme, toutes les conditions suivantes doivent être réunies :

1. Justifier des conditions d'accès et de pré-requis

Justifier des conditions d'accès (cf. conditions d'accès page 1). Ces conditions sont exigibles à la demande du diplôme et non à l'inscription.

2. Validation des enseignements (UE)

par capitalisation : dans la mesure où les élèves du Cnam ne sont pas en formation initiale, ils s'inscrivent dans des parcours individualisés dans lesquels les UE validées sont acquises à vie et peuvent être utilisées dans d'autres filières de formation. Ainsi, la licence s'obtient par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive du parcours visé. L'évaluation des connaissances et des compétences dans les UE est réalisée, en règle générale, par un examen terminal ou par un contrôle continu ou encore par une combinaison des deux. Pour certains enseignements, une présentation orale peut également être demandée à l'élève. Une note égale ou supérieure à 10/20 est exigée pour la validation de chaque unité d'enseignement par capitalisation, et permet l'attribution des crédits correspondants à l'UE.

par compensation : les candidats peuvent aussi opter pour l'obtention de leur diplôme par le système de compensation (Licence uniquement). Ainsi, la note de 10/20 à chaque UE n'est plus obligatoire et la validation des enseignements est basée sur le calcul de la moyenne générale pondérée (chaque UE est affecté d'un coefficient - cf. détails p. 2) selon les conditions suivantes :

- formation en alternance : l'élève doit justifier d'une moyenne générale de 10/20 dans **chacun** des blocs L1, L2 et L3 ;
- formation en HTT : l'élève doit justifier d'une moyenne générale de 10/20 à **l'ensemble des UE** composant le cursus.

Les unités de pré-requis, les unités d'activité (UA) et les unités validées par la voie de la VAE ou de la VES sont exclues du dispositif de compensation. Attention, peuvent uniquement bénéficier de ce dispositif les élèves dont la durée de la formation n'excède pas 5 ans (pour un parcours L1, L2, L3) entre la validation de la 1ère UE du cursus et la dernière et 3 ans pour un parcours L3.

3. Validation de l'expérience professionnelle

L'expérience professionnelle fait l'objet d'un rapport d'activité dans lequel le candidat met en évidence l'adéquation de son expérience professionnelle avec le parcours choisi. Selon les cas suivants :

- Parcours L1, L2, L3** : justifier de 3 ans d'expérience professionnelle, dont un an dans la spécialité à un niveau correspondant au diplôme.
- Parcours L3** : justifier d'une expérience professionnelle d'un an dans la spécialité

Dans les deux cas, si l'expérience professionnelle du candidat est hors spécialité, un stage de 6 mois, dans la spécialité, sera exigé.

Ces conditions d'expérience déterminées constituent des conditions générales. En fonction de la durée et du niveau de l'expérience professionnelle de l'élève le jury de délivrance de la licence peut être amené à moduler les caractéristiques du stage (nature et durée), sans toutefois que la durée du stage puisse être inférieure à 3 mois. Pour la formation en alternance, la durée du contrat valide de fait la condition d'expérience professionnelle.

4. Validation en anglais

- Justifier d'une note supérieure ou égale à 10/20 à l'examen final du module d'anglais et d'une assiduité d'au moins 75% de présence en cours.
- Apporter la preuve du passage d'une certification en langue anglaise datant de moins de 2 ans sans l'obligation d'un niveau minimum (Le Cnam de la Réunion est centre d'examen pour faire passer le *Linguaskill*).



INSCRIPTION

Après avoir pris connaissance des modalités de formation et de son déroulement, procédez dans un premier temps à votre pré-inscription en ligne sur le site www.cnam.re

Cette procédure sans engagement est un préambule à votre inscription qui deviendra définitive une fois votre dossier validé auprès de nos services.

Pièces à fournir pour valider votre inscription :

- un CV détaillé à jour
- une lettre de motivation
- la photocopie des diplômes obtenus
- **personnes en activité** : attestation d'emploi ou dernier bulletin de salaire
- **demandeurs d'emploi** : attestation de Pôle Emploi de moins de 15 jours faisant apparaître votre catégorie
- un justificatif de la couverture sociale
- la photocopie d'une pièce d'identité (ou titre de séjour pour les personnes de nationalité étrangère)
- une photo d'identité récentes au format 3,5 x 4,5 cm portant, au dos, votre nom et l'intitulé de la formation
- la photocopie des attestations de réussite à des UE obtenues le cas échéant dans d'autres centres du réseau Cnam
- le titre de paiement pour la participation aux frais de formation à l'ordre de l'AGCnam OU attestation de prise en charge par l'employeur* (cf. modèle téléchargeable sur www.cnam.re - à défaut des chèques d'un montant équivalent au tarif à titre individuel seront obligatoirement établis à l'ordre de l'AGCnam).

* Les frais de dossier (18€) et le droit d'inscription forfaitaire au titre de l'année en cours (200€) sont exigibles dès le jour de l'inscription. **Tout dossier incomplet sera refusé. Les candidats disposent d'un délai de rétractation de 10 jours francs après le dépôt de leur dossier d'inscription.**

Demandez votre devis de formation à
info@cnam.re

TARIFS

Prise en charge individuelle **

	TARIF INDIVIDUEL / CPF	TARIF DEMANDEUR D'EMPLOI
Frais de dossier (1)	18 €	18 €
Droit d'inscription forfaitaire (2)	200 €	200 €
Droit d'accès aux enseignements		
UE dispensée à La Réunion	14,5 € / heure	CAT 1-4 : 12 €/ECTS CAT 5-8 : 36 €/ECTS
UE dispensée en FOAD (3)		CAT 1-4 : 12 €/heure CAT 5-8 : 14,5 €/heure
UA unité d'activité rapports, projets, mémoires		
Autres frais		
Inscription à l'EICnam (4)	450 €	450 €
Linguaskill test (5)	150 €	150 €
VAE	1.200 €	1.200 €
VAPP	520 €	520 €
VES (hors jurisprudence)	300 €	300 €

** Tarification en vigueur révisable annuellement après approbation du Conseil d'Administration

- (1) frais de dossier pour la première inscription au centre régional du Cnam uniquement.
- (2) droit individuel forfaitaire payable au titre de chaque année universitaire d'inscription au centre régional.
- (3) droit d'accès aux unités d'enseignement (UE) qui ne sont pas dispensées à La Réunion mais sont proposées en formation ouverte à distance (FOAD) depuis un autre centre organisateur Cnam.
- (4) frais d'inscription à l'EICnam exigibles une seule fois lors de l'entrée en cycle de spécialisation du diplôme d'ingénieur.
- (5) le Linguaskill est un test d'anglais conforme au Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) qui valide la reconnaissance des diplômes du Cnam.

Pour toute demande de prise en charge par votre employeur, l'OPCO, Pôle Emploi, un organisme tiers, ou pour des formations en alternance, merci de nous consulter.

Vers le site de la composante nationale

Pour en savoir plus : <https://psychologie-travail.cnam.fr/>



18, rue Claude Chappe
97420 LE PORT



0262.42.28.37



www.cnam.re



info@cnam.re



réseaux sociaux



Bénéficie du soutien financier du conseil régional de La Réunion
Organisme certifié NF Service Formation professionnelle en et hors alternance par Afnor Certification
Certification qualité délivrée au titre des catégories d'actions suivantes : actions de formation et actions de formation par apprentissage

dernière mise à jour : 12/09/2022